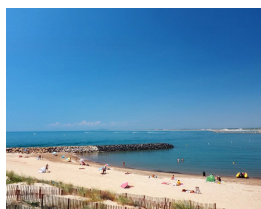


ÉDITO

La fin des vacances approche, pour ceux qui ont pu en prendre. Ce mois d'août restera marqué par l'affreux désastre de Wintzenheim, où pèsent de fortes présomptions de non-respect des normes de sécurité au détriment de la vie de personnes handicapées, les plus vulnérables. Nous présentons aux familles nos plus vives condoléances et APF-FH attend les conclusions de l'enquête et soutiendra tout ce qui peut être fait pour prévenir des drames similaires.

Ce numéro 33 du BIP est le premier exclusivement en ligne, ce qui nous est apparu conforme à l'évolution de la presse associative. Il peut être imprimé en cas de besoin dans les délégations. Vous y trouverez d'abord l'appel à participer le plus nombreux et motivés possible aux 46èmes Journées Nationales des Parents d'enfants en situation de handicap à Sète, occasion biennale de rencontre, de réflexion, de formation et d'échange entre familles de tous horizons. Les articles de ce BIP se donnent pour but d'identifier un verrou dans l'essor de la vie de nos enfants – et la nôtre : évolution de la communication numérique, accès financier à l'innovation des aides techniques, accès effectif aux droits par-delà le manque d'information qui entraîne trop de non-recours et de déboutés. Et de faire sauter ces verrous. Bonne lecture et rendez-vous à Sète début décembre !



Handi-Droits
APF France handicap
TechLab
Le hub de l'innovation
technologique



Logos APF France handicap et TechLab sont des marques déposées. Tous droits réservés. Toute réimpression sans autorisation écrite est formellement interdite.

BIP n°33

BULLETIN D'INFORMATIONS DES PARENTS d'enfants en situation de handicap

SOMMAIRE

Journées Nationales des Parents 2023	2
Le TechLab APF France handicap	2
Aides techniques	3
Handi-Droits	4

Suivez-nous sur <http://interparents.blogs.apf.asso.fr>

Et sur Facebook <https://www.facebook.com/groups/859424977846990>

Ecrivez-nous sur gn.parents@apf.asso.fr



Les JNP 2023 se tiendront pour cette édition du 1er au 3 décembre à Sète, dans l'Hérault (Occitanie). Elles auront pour thème : « **Les capacités de nos enfants, de leur reconnaissance à leur accomplissement** ».

Au programme bien sûr des conférences et des ateliers sur ce thème, un temps de rencontre avec le



Conseil d'Administration d'APF France handicap, des stands qui vous permettront de découvrir diverses actions menées par l'association en direction des parents... mais aussi une importante nouveauté !

En effet, à titre expérimental, cette édition accueillera en parallèle des **Journées des Parents en situation de handicap**, qui vous proposeront, sur le

sous- thème « **Parent handi : un parcours pas à pas** », un choix d'ateliers qui prendront en compte la spécificité d'être parent en situation de handicap.

Et nous n'oublieront évidemment pas ce qui fait le sel de ces journées : le plaisir de se retrouver, d'être ensemble et d'échanger entre parents autour de temps conviviaux et festifs. Le site choisi, le

village du **Domaine du Lazaret**, situé au bord de la mer, vous offrira un agréable moment de travail, de détente et de gastronomie méditerranéenne !

Pour vous inscrire, il vous suffit de remplir ce formulaire en ligne : <https://forms.office.com/e/xkarURw6GG>

Nous vous attendons nombreux !



Le TechLab APF France handicap

Le service d'APF France handicap dédié à l'innovation technologique

Depuis 1996, l'association APF France handicap dispose d'un département dédié à l'innovation technologique. Son objectif ? **Faciliter l'accès au numérique des personnes en situation de handicap** afin de les aider dans leur vie quotidienne.

L'équipe du TechLab agit avec et en appui des structures de soin, médico-sociales et d'accompagnement. Elle est composée d'une équipe pluridisciplinaire spécialisée dans l'innovation technologique et le handicap (ergothérapeute, orthophoniste, ingénieur, etc.)

Le site du TechLab regorge d'informations pour les particuliers et les parents, n'hésitez pas à fouiller dans

les ressources gratuites proposées : **actualités, fiches techniques, tutoriels**.

L'équipe du TechLab peut également vous aider ou aider votre ergothérapeute ou orthophoniste à choisir les outils qui faciliteront le quotidien de votre enfant dans ses interactions avec le numérique (ordinateur, tablette, smartphone, jeux vidéos, outils de communication, ...). Du matériel

peut également vous être prêté afin de vous guider dans le choix du matériel le plus adapté.

N'hésitez pas à **nous contacter** ou à venir nous rencontrer lors des JNP à Sète, nous y serons présents.

Site : www.techlab-handicap.org

Tél : 09 72 66 31 75

Mail : techlab@apf.asso.fr

TechLab
Le hub de l'innovation
technologique



Progrès fabuleux, mais surcoût faramineux !

Une aide technique est une aide matérielle qui permet aux personnes en situation de handicap de compenser les difficultés du quotidien, favorisant l'indépendance en permettant ou facilitant les actes de la vie quotidienne. Elles comprennent aussi bien la cuillère de forme spéciale que le fauteuil électrique ou l'aménagement du véhicule.

➔ Site officiel : [https://](https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/aides-techniques)

www.monparcourshandicap.gouv.fr/aides-techniques

Le récent Congrès de notre association a notamment permis de montrer les immenses progrès de l'offre dans ce domaine, jusqu'au stupéfiant exo-squelette.

Comme les personnes en situation de handicap elles-mêmes, leurs familles ne peuvent que se réjouir de ces progrès.

Mais, car il y a un « mais » d'importance, ils suscitent aussi de nouvelles inquiétudes. Depuis des années, la sophistication des aides techniques s'est traduite par des

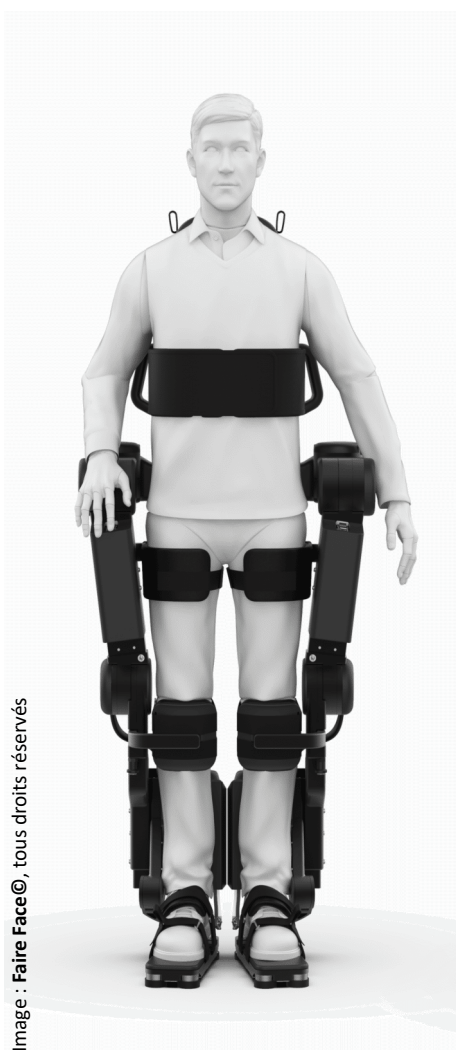


Image : Faire Face©, tous droits réservés

augmentations considérables de prix, sans que les aides au financement suivent, loin de là. Les études objectives ne sont pas assez nombreuses et précises, mais chacun a pu constater que c'est d'un doublement, voire d'un triplement des sommes en jeu qu'il s'agit. Bien sûr il s'agit le plus souvent de meilleurs produits, plus performants, mais nos ressources restent à peu de choses près les mêmes.

Les tarifs de responsabilité (nomenclature) de la CNAM, par exemple, n'ont pratiquement pas bougé depuis 15 ans. Un fauteuil électrique est tarifé au tiers du prix du moins cher du marché, avec un reste à charge croissant. L'aménagement d'un véhicule PMR a plus que doublé en vingt ans, mais la PCH est restée la même.

Et qu'en sera-t-il des nouveaux concepts, sans même parler de l'exosquelette ?

Aujourd'hui de plus en plus de MDPH, ou plutôt de départements, se mettent à rechigner ou à refuser de financer des surcoûts liés aux équipements de « loisir », c'est-à-dire d'activité physique (tricycles, cimgo, rameurs...) dont l'adaptation à tous types de handicaps est en pleine expansion. Les personnes en situation de handicap n'ont-elles pourtant pas droit d'accès aux mêmes équipements personnels que les valides ?

C'est bien souvent nous les parents qui sommes aujourd'hui appelés à puiser dans nos propres réserves – s'il y en a ! - pour aider nos proches à bénéficier du progrès des aides techniques. C'est un véritable débat de société qui se profile derrière ce dossier, débat dans lequel notre association est active, et auquel nous parents apporterons notre pierre, dans un esprit de solidarité familiale, mais aussi nationale...

Pour aller plus loin :

- https://www.apf-francehandicap.org/sites/default/files/contribution_sur_les_aides_techniques_au_gt_cnh_pch_apf_france_handicap_juin_2019_pdf.pdf
- <https://apfasso.sharepoint.com/sites/Intranet-actions-politiques/SitePages/Compensation.aspx>

Le point sur ce dispositif APF France handicap destiné à vous aider à faire reconnaître vos droits.

Depuis 2021, le site Handi-Droits vous donne la possibilité de poser vos questions sur des problématiques d'accès aux droits, en lien avec le handicap ou la situation d'un aidant. Vous obtenez ainsi des réponses claires et précises rapidement et si besoin, une assistance de proximité peut vous être proposée.

Handi-Droits vous accompagne sur différentes thématiques liées à des dispositifs existants, pour vous aider à faire valoir vos droits : Aide Sociale, Allocations/Prestations MDPH, Aidants, Emploi, Assurance, Assurance maladie, Retraite, Cartes, Discriminations, Logement, Transports...

Pour vous aider à mieux connaître ce dispositif et à comprendre en quoi il peut être utile aux parents d'enfants en situation de handicap d'y faire appel, nous avons recueilli le témoignage de **deux référentes Handi-Droits en région** - l'une en Hauts de France, l'autre en Grand Est.

En Grand Est :

« Nous sommes plusieurs référents sur le territoire Lorraine, et nous recevons des demandes généralistes, pas uniquement de parents ; mais pour ce qui les concerne, il s'agit surtout de questions de recours suite à une décision MDPH, des problèmes de transport vers les établissements, ou d'accès aux soins. On apporte une réponse que les autres référents Handi-Droits peuvent voir et compléter si besoin, et si je ne suis pas sûre de ma réponse, je passe au degré supérieur : le service juridique du siège d'APF France handicap. Tous les référents Handi-Droits ont reçu une formation de base (2 modules, à valider avec des études de situation avant de pouvoir devenir effectivement référent). On y aborde un peu tous les domaines du droit en ce qui concerne les personnes en situation de handicap : logement, discriminations... C'est très varié ! »

En Hauts de France :

« J'ai été sollicitée par la maman d'un enfant autiste qui était suivi en Belgique ; il allait devenir adulte et revenir en France, et cette maman ne savait pas quelles démarches faire. Elle voulait savoir comment cela allait se passer, comment remplir un dossier

MDPH... Je l'ai accompagnée pendant presque un an pour l'aider dans ces démarches, en faisant le lien avec la future structure d'accueil, ainsi que pour l'orienter vers le service des tutelles.

J'ai également été sollicitée par le papa d'un enfant en situation de handicap. Celui-ci n'était suivi qu'en libéral et n'avait donc pas de structure pour l'aider ; cet enfant s'est retrouvé dans une situation de harcèlement à l'école, avec de gros problèmes avec la direction. Son père était démuni, ne savait pas quoi faire. Nous l'avons donc aidé à écrire des courriers à l'enseignante référente, à l'ASH...

Dernièrement, j'ai aussi eu une situation où un enfant devait changer d'école car la sienne n'était pas accessible. La nouvelle devait se trouver dans une autre commune, mais à cause de bisbilles entre la famille et le maire, celui-ci ne voulait pas payer les frais de scolarité à l'autre village. Nous avons pu faire valoir les obligations du maire et les choses sont rentrées dans l'ordre. »



Solliciter Handi-droits

Le dispositif Handi-Droits est **ouvert à nos adhérents à jour de cotisation**.

Vous pouvez solliciter le service soit **par internet**, en créant un compte à l'aide de votre nom et de votre numéro d'adhérent à cette adresse : <http://handi-droits.apf-francehandicap.org/login.xhtml>

Vous pouvez également **contacter votre Délégation** pour faire enregistrer votre demande auprès d'un référent Handi-Droits.

Vous n'avez pas encore adhéré à APF France handicap et vous souhaitez bénéficier des services Handi-Droits ?

Rendez-vous au préalable sur notre page dédiée : <https://www.apf-francehandicap.org/soutenir-handicap/adherer-1668>

BIP



BULLETIN D'INFORMATIONS DES PARENTS

d'enfants en situation de handicap

Qui mieux que d'autres parents rencontrant les mêmes difficultés, pourrait apporter écoute et soutien aux parents d'enfants en situation de handicap ? Le Groupe National des Parents (GNP) est composé de parents élus par les instances régionales de l'association APF France handicap. Il a pour mission de représenter les parents, de porter leur parole auprès des instances de l'association et à l'extérieur lorsqu'ils y sont mandatés.

APF France handicap

17, bd Auguste Blanqui
75013 PARIS
www.apf-francehandicap.org

Directeur de publication :

Serge Widawski

Rédactrice en chef :

Bénédicte Kail

Secrétariat de rédaction :

David Barré

Photos :

Jérôme Déya/Adobe Stock

Comité de rédaction :

André Sarrazin, Jean-Marie Viprey,
Marie-Claude Baranger et Claire Chapuset

Maquette :

Guillaume Vaudois/ dumkit-graphic.com



Suivez-nous sur <http://interparents.blogs.apf.asso.fr>

Et sur Facebook <https://www.facebook.com/groups/859424977846990>

Ecrivez-nous sur gn.parents@apf.asso.fr

